



IDÉES

L'ÉCLAIRAGE

Où trouver de nouveaux professeurs des écoles ?

PAR PHILIPPE ASKENAZY

Quel que soit le gouvernement qui sera désigné à l'issue du second tour des législatives, un des enjeux pour l'école primaire sera de trouver des enseignants pour la prochaine rentrée et plus encore les suivantes. A fortiori si les classes de zone d'éducation prioritaire doivent être « dédoublées ». Le recrutement des enseignants fait face à un double problème, conjoncturel et structurel.

Pour compenser les destructions massives de postes sous Sarkozy, les ministres Vincent Peillon puis Najat Vallaud-Belkacem ont dû multiplier les postes offerts aux concours externes dans les différentes académies, notamment à Créteil, la plus grosse de France. Le vivier de candidats a donc été largement entamé. Il repose désormais essentiellement sur les flux de jeunes qui viennent tout juste de remplir les conditions pour concourir.

C'est là que s'ajoute le résultat d'une politique structurelle mise en œuvre à partir de 2010, alors que Jean-Michel Blanquer, l'actuel ministre de l'éducation nationale, était directeur général de l'enseignement scolaire : la « mastérisation ». Avant cette réforme, les candidats aux concours de professeur des écoles devaient être titulaires d'une licence. En 2010, les nouveaux candidats devaient a minima être inscrits en première année de master (M1) et l'avoir validé avant la rentrée scolaire. Puis, de 2011 à 2013, un M2 est devenu nécessaire pour ceux qui passaient pour la pre-

mière fois le concours. Depuis 2014, un inscrit en M1 peut à nouveau être candidat, mais il devra obtenir l'année suivante un M2 des métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation pour être titularisé.

La mastérisation pouvait laisser espérer une amélioration du niveau des recrutements. Mais, en réclamant des études plus longues, le vivier potentiel a été mécaniquement réduit. Le coût d'investissement pour obtenir le concours s'est accru, alors que les salaires des enseignants stagnent ; ils sont même en décrochage par rapport aux opportunités extérieures à l'enseignement – dans le privé comme le public – pour des titulaires de master.

L'effet combiné sur les compétences scolaires des recrutés est ambigu. Dans son doctorat d'économie à l'EHESS, Méлина Hillion a exploré en détail cette question à partir de la base exhaustive des résultats aux concours régionaux depuis 2003. La difficulté pour mesurer le niveau des candidats réside dans le fait que les notations peuvent différer d'une académie à une autre, et avant ou après les réformes. L'astuce est d'utiliser les résultats des redoublants, dont ceux qui changent d'académie, pour construire des scores cohérents spatialement et temporellement. L'étude utilise également les évaluations réalisées par l'inspection d'académie une fois le recruté placé face à ses élèves.

INÉGALITÉS ENTRE ACADEMIES

Ses résultats sont éclairants. En moyenne, les candidats ont de meilleurs résultats aux épreuves d'admissibilité de connaissances. Mais ils

sont tellement moins nombreux qu'au total le concours devient moins sélectif et le niveau moyen des connaissances des admis décroît.

Plus encore, les inégalités entre académies se creusent. Celles dont les besoins de recrutements sont les plus importants – et qui concentrent par ailleurs des élèves en difficulté – voient le niveau des recrutés diminuer, ce qui pousse les jurys à ne pas pourvoir tous les postes. Ce choix malthusien explique que les évaluations post-concours par l'inspection d'académie ne montrent pas encore d'effondrement du niveau pédagogique.

Que faire, face à cette pénurie ? Le moins coûteux serait de revenir à un recrutement de fonctionnaires au niveau licence, comme... à l'ENA !

Autre option, assumer la mastérisation en revalorisant spectaculairement les carrières des enseignants du premier degré, dont les rémunérations sont bien plus faibles qu'outre-Rhin et outre-Manche.

A moins que le gouvernement ait un autre agenda, s'appuyant sur une association privée déjà active dans le secondaire pour fournir de jeunes enseignants contractuels hors concours, Teach for France, dont le conseil d'administration inclut des proches de MM. Blanquer et Macron. Une privatisation rampante, diront les uns, une alternative à un mammoth défaillant, diront les autres... ■



Philippe Askenazy
 est chercheur au CNRS/
 ENS/Centre Maurice
 Halbwachs